



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION BUREAU DU COREVIH DE BRETAGNE

Lundi 2 septembre 2019 18h-20h – Conférence téléphonique

ORDRE DU JOUR :

- CPOM du COREVIH
- Point concernant les membres du COREVIH à mi-mandat
- Semaine de la santé sexuelle
- Point financier (convention associations déplacements)
- Point équipe
- Questions diverses :
 - Situation d'Y. Poinson au sein du COREVIH
 - Arbre décisionnel informatique / AES
 - Point sur les présences à la SFLS.

Présents : ARVIEUX Cédric, DE ST MARTIN Luc, DREVILLON François-Baptiste, GUERDAT Gérald, LE CLÉZIO Bruno, MANISCALCO Éric, POINSIGNON Yves.

Personnel du COREVIH : CHANVRIL Hadija, DUCEPT Myriam.

Excusés : KAUPE Marianne, LAVIGNE Morgane.

CPOM du COREVIH

C. Arvieux

CONCLUSIONS	<p><i>Chronologie :</i> Idée de rédaction d'un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), il y a plusieurs années car plusieurs COREVIH avaient signé des CPOM avec leur ARS. A l'époque, cela n'était pas apparu nécessaire pour le COREVIH Bretagne. Cependant, la situation actuelle nous a amené à nous reposer la question. Nathalie Le Formal, directrice de la Santé publique à l'ARS, rencontrée au printemps dernier nous a incité à rédiger ce CPOM ; arguments avancés : sécurisation des financements au sein de l'ARS, et au sein du CHU. A l'abri d'interprétations personnelles du financement du COREVIH. Rencontre avec JP Epaillard avant son départ, pour discuter du sujet en se basant sur ce qui avait été fait ailleurs : les CPOM des Hauts de France et de la Nouvelle Aquitaine sont assez proches de la situation de la Bretagne. Hadija et Cédric ont commencé à adapter le modèle du CPOM de la Nouvelle Aquitaine à celui de la Bretagne avec une spécificité importante : bien séparer prévention et soins. En termes d'échéance, il faudrait que le CPOM soit finalisé au printemps 2020.</p> <p>Afin de discuter de façon approfondie du contenu de ce CPOM ainsi que du plan stratégique, le bureau a décidé d'organiser un séminaire du bureau, un samedi, en novembre prochain. En attendant, faire circuler d'autres modèles de CPOM.</p>	
CONCLUSIONS	Finaliser le CPOM ainsi que le plan stratégique pour le printemps 2020.	
MESURES À PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DÉLAI À RESPECTER
Organiser un séminaire du Bureau pour discuter des documents CPOM et Plan Stratégique.	C. ARVIEUX	Novembre 2019

Point concernant les membres du COREVIH à mi-mandat

C. Arvieux

DISCUSSION	<p>Point à mi-mandat, concernant les personnes qui ne sont plus présentes au sein de l'assemblée plénière du COREVIH : 3 titulaires et 7 suppléants sortent du COREVIH pour différentes raisons (retraite, changement de poste...).</p> <p>Quelles personnes pourraient être contactées pour remplacer ces départs ? Quelques personnes sont déjà pressenties (cf. tableau remis à la réunion).</p> <p><u>Action</u> :</p> <p>Les membres du bureau peuvent transmettre dès que possible, les noms des personnes potentiellement candidates, selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prêt.e.s à s'investir, - Champ du VIH et santé sexuelle (CPEF, ...) ; idée de sortir de la problématique VIH à moyen terme, - Métiers équilibrés, - Equilibre territorial. <p><u>Objectif</u> : Revitaliser l'assemblée à mi-parcours. Redonner une dynamique à la structure. Attention : Fragilité des collègues 3 et 4, attention à ce que le COREVIH ne soit pas seulement constitué des soignants et de Aides.</p>	
CONCLUSIONS	<p>Remplacer les membres de l'assemblée plénière à mi-mandat : tenter de redonner une dynamique à cette structure.</p>	
MESURES À PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DÉLAI À RESPECTER
Afin d'essayer de remplacer les membres de l'assemblée plénière, les membres du bureau peuvent transmettre les noms de personnes potentiellement approchables à Hadija.	H. Chanvriel	Dès que possible.

Semaine de la santé sexuelle

H. Chanvriel

DISCUSSION	<p>La semaine de la santé sexuelle se déroulera dans les 4 départements bretons du 15 novembre au 15 décembre prochains. (semaine 47 en Côtes d'Armor, semaine 48 en Finistère, semaine 49 en Ille-et-Vilaine, semaine 50 en Morbihan).</p> <p>Un volet dépistage a été rajouté, en effet, le ministère de la Santé a demandé d'organiser une semaine de dépistage en Région ; pour cela, une enveloppe de 40 000 € a été attribuée à chaque région. Il a été décidé de coupler cette semaine de dépistage avec la semaine de la santé sexuelle. Cela permettra de financer une partie des dépenses du COREVIH sur le sujet et aux participants d'avoir davantage les moyens de leurs actions.</p> <p><i>Point sur la situation</i> :</p> <p>Un spectacle réalisé pour l'occasion va tourner dans chaque département « Ouest Side Story ».</p> <p>Les groupes de travail par département se réunissent courant septembre pour finaliser leur programme.</p> <p>Le programme devrait être bouclé pour fin septembre : il a été pensé de façon à prendre en compte l'ensemble des publics (migrants, jeunes, personnes âgées, en situation de handicap, PPVIH, LGBT....) et des missions portées par le COREVIH (santé sexuelle, prévention, dépistage...).</p> <p>Organisation d'un Colloque prostitution qui se tiendra à Rennes organisé par le groupe régional VAS de l'ARS Prostitution, Diffusé simultanément dans les autres départements</p> <p><i>Programme</i> : Cf. programme prévisionnel de la semaine de la santé sexuelle transmis par Hadija.</p> <p><i>Reste à faire</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finaliser le programme. • Logistique à mettre en place : création d'une boîte à outils de ce que le COREVIH met à disposition des partenaires. • Construire le budget et approche budgétaire. Un courrier va partir auprès de tous les partenaires de la santé sexuelle en région pour les inviter à se greffer à ces semaines-là. • Année 2019 = année test ! 	
-------------------	---	--

MESURES À PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DÉLAI À RESPECTER
Envoyer le programme prévisionnel aux membres du Bureau.	H. Chanvriil	Dès que possible.

Point financier (convention asso., déplacements)

C. Arvieux

DISCUSSION	<p>Rencontre avec la direction (direction financière puis direction de Pôle) du CHU en juillet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Pour personnes non salariées du CHU de Rennes</i> : mise en place de conventions à la place des anciens ordres de mission : si les conventions sont rédigées <u>15 jours</u> avant l'événement, pas de souci de prise en charge. - <i>Conventions avec les associations partenaires du COREVIH</i> : Elles sont rédigées. Elles vont permettre aux associations qui le pourront, d'avancer les frais et le remboursement sera effectué par le COREVIH sur présentation des factures. Décision de rédiger une convention avec chaque association partenaire, même si certaines engagent relativement peu de frais dans leurs missions en rapport avec l'activité du COREVIH. Cela permettra par exemple à AIDES de ne pas demander chaque fois une convention pour une personne qui se déplace au nom du COREVIH. Cela devrait faciliter les remboursements que l'on avait laissé tomber, car trop compliqués à gérer individuellement. - <i>Cette dissociation de la façon de gérer personnel CHU, personnel hospitalier non CHU et enfin non-hospitalier a pour conséquence d'interdire les réservations groupées que nous avons l'habitude de faire pour les événements ou nous nous déplaçons de façon conjointe (SFLS etc...)</i>. La gestion se fait au cas par cas désormais. La convention permettra de le faire par association. <ul style="list-style-type: none"> - Complication également pour l'ensemble du personnel pour la SFLS ; désormais, inscription individuelle. Davantage de travail pour le secrétariat pour être en adéquation avec le trésor public, plus souvent de nécessité d'avance de frais. - Point prochainement avec la gestionnaire du CHU pour le suivi budgétaire. - <i>En attente</i> : <ul style="list-style-type: none"> - La formation de Morgane devrait être remboursée à son association. - Financement des deux appels à projets : pas de réponse pour le moment.
-------------------	---

MESURES À PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DÉLAI À RESPECTER

Point équipe

C. Arvieux

DISCUSSION	<p>Retard cumulé sur l'ensemble des sites en termes de saisie sur Nadis. Saisie des examens complémentaires dans les sites où il n'y a pas de passerelle biologique. Depuis quelques mois, sollicitation des équipes, notamment à Vannes et à Lorient car la TEC, Virginie Mouton-Rioux, est en arrêt maladie. Sollicitation également de l'équipe de Saint-Brieuc, difficulté à rattraper le retard accumulé. Retard de saisie à Rennes également, solution de mise à disposition de personnel avec un arrangement interne au service.</p> <p>Aujourd'hui, on a besoin de quelqu'un qui va rattraper une partie du retard accumulé et qui va continuer de s'accumuler avec le départ de Jean-Charles Duthé en formation pendant 6 mois environ.</p> <p>Le poste de Karen Touboulic, recrutée depuis le 12 août en tant que TEC à Vannes et à Lorient, est financé par le COREVIH. Théoriquement, Virginie est en arrêt jusqu'au 29 septembre. Ainsi Karen pourrait intervenir en soutien à Virginie Mouton-Rioux et remplacer Jean-Charles Duthé quand il partira en formation. Poste de 8 mois pour commencer et certainement prolongé.</p>
-------------------	---

	<p>Finistère : des passerelles ont été mises en place par Jean-Charles Duthé pour la saisie de la bio dans Nadis à Brest afin donner un peu d'oxygène dans la saisie de ce département, et on a bon espoir à Quimper...</p> <p>Financement des formations : La direction du CHU souhaiterait désormais que les formations des personnels financés par une MIG, soient payées directement par la MIG et non plus par la formation continue.</p> <p>Discussion :</p> <p>- Pour les membres du bureau, il apparaît important que les formations soient planifiées en fonction des besoins du COREVIH, et discutées en amont des décisions prises, que ce soit pour des formations en lien avec le COREVIH ou pour des formations pour développement de carrière personnelle.</p>
--	--

CONCLUSIONS	
--------------------	--

MESURES À PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DÉLAI À RESPECTER

Questions diverses

C. Arvieux

DISCUSSION	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Départ Yves Poinsignon en 2020</i> : Yves Poinsignon informe qu'il va quitter sa mission auprès des PPVIH à Vannes en juin prochain, il va donc démissionner du COREVIH dans le courant du premier semestre 2020. Pas de remplaçant en vue pour le moment dans l'équipe de médicale de Vannes, mais il est possible que les choses se décantent en 2020. • <i>Arbre décisionnel et AES</i> : L'Arbre décisionnel et AES est réalisé. Il sera présenté fin octobre à la SFLS (équipe de G. GRAS de Tours / HACKATHON). Il faudra ensuite travailler sur une adaptation régionale de ce projet. • <i>Participants SFLS</i> : François-Baptiste Drévilion, Morgane Lavigne, Cédric Arvieux, Jean-Charles Duthé, Magali Poisson-Vannier, Camille Morlat, Karen Touboulic et Halima Campeaux participeront à la SFLS en octobre. • <i>Point sur l'Inter-CeGIDD / 26 septembre</i> Défection d'orateurs. Des recherches sont en cours pour de nouveaux intervenants.
-------------------	--

MESURES À PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DÉLAI À RESPECTER

La prochaine réunion de bureau se tiendra le lundi 7 octobre 18h à 19h30 en conférence téléphonique.